

7 au 18 avril 2025 (70 heures)

Date limite d'inscription : 24 février 2025



## EXPERTISE - Optimiser le réglage d'un piano à queue (module2)

1 997 €

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bloc de compétences Piano niveau Brevet des Métiers d'Art (BMA) est composé de quatre modules complémentaires.

Ils s'inscrivent dans une logique de progression, visant à maîtriser l'accord, le réglage et la maintenance sur le piano à queue.

### PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

#### Publics concernés

Professionnels accordeurs et réparateurs de piano

#### Prérequis

Titulaires du CAP Accordeur de piano ou du CAP Assistant Technique en Instruments de Musique option piano ou être technicien piano avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle

ET

avoir suivi le Module 1 : "Initiation : Découvrir et appliquer l'accord, le réglage et la maintenance sur piano à queue"

### LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

### HORAIRES DE LA FORMATION

9 h - 12 h / 13 h - 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participants (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

### EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.



### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

#### Accord expert

- Analyser et optimiser les méthodes d'accord sur piano à queue : stabilité, couleurs d'unissons, accord de concert ...

#### Réglage

- Analyser et optimiser les méthodes de préréglage et réglage sur piano à queue : recherche de cotations, différentes étapes d'un constat d'état, temps de réalisation, ...
- Analyser la matière sonore et proposer une harmonisation approfondie d'un piano à queue

#### Maintenance

- Analyser et optimiser les techniques des dépannages courants sur Paq (remplacer des éléments défectueux) : changement de cordes, de manches, pivots de mécaniques, mortaises, feutres, étouffoirs, lyre, pédales, ...

### INTERVENANTS

Equipe pédagogique de l'ITEMM

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

### FORMATION COMPLÉMENTAIRE CONSEILLÉE

- Module 3** "Maîtrise : préparation à l'examen du bloc n° 1 du BMA TFI option piano et analyse des réalisations"
- Module 4** "L'environnement économique, juridique et social + la gestion d'entreprise et le dossier professionnel"

### CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

## COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, FRANCE TRAVAIL,...).

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : [www.itemm.fr](http://www.itemm.fr) rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

## MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, ateliers spécialisés, supports de cours et techniques en français  
L'ITEMM fournit les instruments supports.

**Venir avec son outillage adapté pour piano à queue (nous consulter pour plus de détail).**

## ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

## AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

**Contact : [referent-handicap@itemm.fr](mailto:referent-handicap@itemm.fr)**

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

### Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

### Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participants sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

### Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

## CONTACT

### Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : [formation.continue@itemm.fr](mailto:formation.continue@itemm.fr)